

Donnez un coup  
d'accélérateur à vos  
projets de  
développement !

OUVERTURE DE  
L'APPEL A  
PROJETS

1<sup>er</sup>

NOVEMBRE 2012  
AU

31 JANVIER 2013

Pour candidater

Dossier disponible sur les sites :

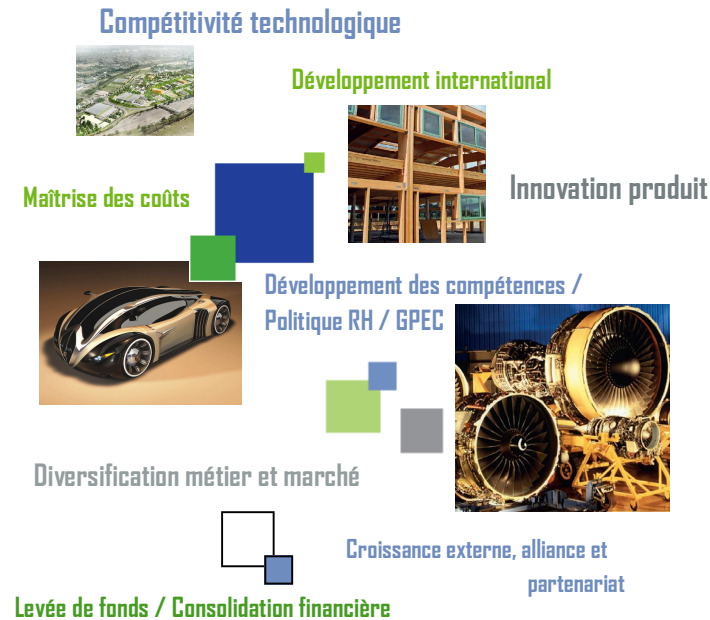


[www.investir-seineaval.com](http://www.investir-seineaval.com)



[www.semaphores.fr](http://www.semaphores.fr)

Un comité technique retiendra 100 dossiers en phase de diagnostic et procédera à la sélection de 50 entreprises qui bénéficieront d'un programme d'accompagnement personnalisé, incluant des expertises techniques intégralement financées par l'opération.



PERFORMANCE PME  
SEINE AVAL

APPEL A CANDIDATURE

Conseil / Expertises

50 PME-PMI soutenues

par les pouvoirs publics afin de bénéficier d'un  
accompagnement technique personnalisé,  
intégralement financé dans le cadre du dispositif.

Contact :

Arnaud LARGIER — SEMAPHORES

13 rue Martin Bernard, 75013 Paris

- Tél. +33 (0)1.53.62.65.10
- Port. +33 (0)6.71.10.04.42
- Mél. [arnaud.largier@semaphores.fr](mailto:arnaud.largier@semaphores.fr)

## Contexte de l'opération

- Dans le cadre de conventions de revitalisation signées avec le Préfet des Yvelines, les sociétés Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor se sont engagées dans la mise en place d'un dispositif d'accompagnement technique au profit d'entreprises stratégiques de Seine-Aval.
- Cette opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'EPAMSA sous le pilotage de l'État, doit contribuer à une meilleure collaboration au sein du territoire entre acteurs privés et publics.

## Objectifs du dispositif

- Vous permettre de renforcer la performance de votre entreprise et d'accélérer les projets de développement susceptibles de générer de l'emploi.
- Vous apporter des solutions adaptées à vos problématiques en mobilisant l'ensemble des leviers d'actions possibles, techniques et financiers.

## Eligibilité au dispositif

- Vous développez en Seine-Aval un projet porteur de croissance et d'innovation.
- Vous faites face à des problématiques de recrutement, de développement commercial, de consolidation financière, d'amélioration de votre performance industrielle, etc.
- Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement technique par des experts sur ces thématiques.

## Moyens mis en œuvre

Le cabinet SEMAPHORES a été mandaté pour mettre en œuvre cette opération avec vous et/ou vos proches collaborateurs selon les étapes suivantes :

1. **Réalisation d'un diagnostic stratégique** de votre entreprise, de sa situation et de ses projets de développement afin d'identifier les besoins et attentes liés aux évolutions de votre activité.
2. **Présentation à un comité de pilotage** d'une note de synthèse des enjeux de votre entreprise : les acteurs locaux pourront ainsi se saisir de vos problématiques et mobiliser les leviers d'actions à leur disposition, ce qui peut notamment inclure une phase d'accompagnement technique mise en œuvre par des experts sélectionnés.
3. **Recours à des experts (entre 5 et 20 jours d'intervention)** sur des thématiques en lien avec le plan d'action défini : gestion, finance, développement commercial, appui juridique, RH, performance industrielle....

**Le diagnostic et l'accompagnement par les experts sont intégralement financés dans le cadre de ce dispositif.**

